



Supression du decouvert autoriser

Par **paupiette**, le **06/01/2008** à **01:00**

bonjours j ai une petite question j ai eu des petit pobleme d argent suite a un licenciement economique,ma banque a reduit mon decouvert autorisee de 1000 euros a 500 euros puis de 500 a 0 euros sans notification ecrite ni preavis ayan des cheques en cours a ce moment la je me retrouve en interdiction d emettre des cheque , j ai regarder sur mon contrat j ai bien un decouvert autorisee de 1000 euros c est un decouvert habituel et non pas temporaire , je voudrai donc savoir quel recourt je peut avoir parapport a sa merci
ps:desolé pour les faute d orthographe